

40	27/07/2020	BE 0425.609.373	49	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20343.00567	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **ZETES INDUSTRIES**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: RUE DE STRASBOURG

N°: 3

Boîte:

Code postal: 1130 Commune: Haren

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0425.609.373

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 12-01-2018

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

17-06-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-04-2019

au

31-03-2020

Exercice précédent du

01-04-2018

au

31-03-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.17, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

**Ce compte annuel concerne une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.**

Les sociétés tenues d'établir et de déposer leurs comptes annuels conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations utilisent également ce modèle. Les informations suivantes sont dès lors d'application:

- "Code des sociétés" doit se lire "Code des sociétés et des associations"
- Dans les sections ci-dessous, les articles du Code des sociétés renvoient aux articles suivants du Code des sociétés et des associations.

<u>Section</u>	<u>Code des Sociétés</u>	<u>Code des sociétés et des associations</u>
C 6.7.2	art. 631, §2 et 632, §2	art. 7:225
C 6.16	art. 134	art. 3:64, §2 et §4
C 6.18.1	art. 16 art. 110	art. 1:26 art. 3:23
C 6.18.2	art. 113, §2 et §3 art. 134, §4 et §5 art. 134	art. 3:26, §2 et §3 art. 3:65, §4 et §5 art. 3:64, §2 et §4
C 11	art. 100, §1, 6°/3	art. 3:12 §1, 9°
C 12	art. 261, alinéa 1 et 3	art. 5:77, §1, art. 6:65, §1 art. 7:96, §1 et art. 7:103, §1
C 13	art. 646, §2, alinéa 4	art. 7:231, alinéa 3
C 14	art 938 et art. 1001	art. 15:29 et art. 16:27
C 15	art. 100, §1, 6°/1	art. 3:12, §1, 7°

- La rubrique 11 'Primes d'émission' doit être lue comme Apport 'hors capital'.
- La rubrique 6503 'Intérêts portés à l'actif' doit être lue comme la rubrique 6502 'Intérêts portés à l'actif' selon le nouveau plan comptable minimum normalisé.

**La société n'est pas une société sans capital.**

Dans le cas d'une société sans capital, une ventilation des montants figurant sous la rubrique 11 'Primes d'émission' par 'Apport – Disponible' et 'Apport – Indisponible' est requise.

**Apport**

Exercice

Disponible  
Indisponible

<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</b></p>
--

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

### **KAMO OSAMU**

rue de Strasbourg 3  
1130 Haren  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2017

Fin de mandat: 17-06-2020

Président du Conseil d'Administration

### **BABA HIDETOSHI**

rue de Strasbourg 3  
1130 Haren  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2017

Fin de mandat: 17-06-2020

Administrateur

### **HIROAKI SAKAMOTO**

rue de Strasbourg 3  
1130 Haren  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2017

Fin de mandat: 17-06-2020

Administrateur

### **LAMBERT PIERRE**

rue de Strasbourg 3  
1130 Haren  
BELGIQUE

Début de mandat: 19-03-2019

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur délégué

### **FUJIWARA TETSUYA**

rue de Strasbourg 3  
1130 Haren  
BELGIQUE

Début de mandat: 19-03-2019

Fin de mandat: 01-04-2020

Administrateur

### **MARTINEZ SABORIDO** Juan-José

rue de Strasbourg 3  
1130 Haren  
BELGIQUE

Début de mandat: 11-06-2019

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur

### **WIRTZ ALAIN SA**

BE 0440.572.614  
rue de Strasbourg 3  
1130 Haren

N°	BE 0425.609.373		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2015

Fin de mandat: 15-06-2022

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

**WIRTZ** Alain

rue de Strasbourg 3

1130 Haren

BELGIQUE

**RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES** (B-00033)

BE 0464.924.859

chée de Waterloo 1151

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 16-06-2021

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**VAN LEEMPUT** Gert (A-01976)

chée de Waterloo 1151

1180 Uccle

BELGIQUE

N°	BE 0425.609.373		C 2.2
----	-----------------	--	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>33.758.287</u></b>	<b><u>33.829.928</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>109.907</b>	<b>145.497</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>65.996</b>	<b>81.664</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	34.203	27.935
Mobilier et matériel roulant		24	25.369	35.149
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	6.424	18.580
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>33.582.384</b>	<b>33.602.767</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	33.582.335	33.602.718
Participations		280	27.395.955	27.651.601
Créances		281	6.186.380	5.951.117
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	50	50
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	50	50
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>35.653.933</u></b>	<b><u>36.254.563</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>779.895</b>	<b>1.005.421</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	779.895	1.005.421
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>111.117</b>	<b>268.203</b>
Stocks		30/36	111.117	268.203
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	111.117	268.203
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>30.946.307</b>	<b>29.557.907</b>
Créances commerciales		40	11.563.556	10.716.958
Autres créances		41	19.382.751	18.840.950
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>3.000.000</b>	<b>3.000.000</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	3.000.000	3.000.000
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>698.592</b>	<b>2.145.276</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>118.022</b>	<b>277.757</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>69.412.221</b>	<b>70.084.492</b>

N°	BE 0425.609.373	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b>	6.7.1	10/15	<b>62.736.357</b>	<b>61.208.541</b>
Capital souscrit		10	<b>51.676.218</b>	<b>51.676.218</b>
Capital non appelé		100	51.676.218	51.676.218
<b>Primes d'émission</b>		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		11	<b>38.320</b>	<b>38.320</b>
<b>Réserves</b>		12		
Réserve légale		13	<b>8.336.295</b>	<b>8.014.744</b>
Réserves indisponibles		130	2.696.809	2.375.258
Pour actions propres		131	233	233
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311	233	233
Réserves disponibles		132		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	133	5.639.254	5.639.254
<b>Subsides en capital</b>		14	<b>2.685.523</b>	<b>1.479.258</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
<b>Impôts différés</b>		164/5		
<b>DETTES</b>		168		
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17/49	<b>6.675.864</b>	<b>8.875.951</b>
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	178/9	<b>6.338.591</b>	<b>8.365.745</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	665.595	938.517
Fournisseurs		440/4	665.595	938.517
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	761.777	783.508
Impôts		450/3	99.345	121.056
Rémunérations et charges sociales		454/9	662.431	662.451
Autres dettes		47/48	4.911.219	6.643.720
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>337.273</b>	<b>510.206</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>69.412.221</b>	<b>70.084.492</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>8.629.726</b>	<b>9.591.638</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	8.049.385	8.906.085
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	580.341	685.553
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>7.092.653</b>	<b>7.329.749</b>
Approvisionnements et marchandises		60	355.547	343.092
Achats		600/8	202.521	114.685
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	153.027	228.406
Services et biens divers		61	3.551.379	3.736.656
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.896.428	3.099.610
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	101.832	145.189
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	183.068	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	4.398	5.201
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>1.537.074</b>	<b>2.261.889</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>5.607.198</b>	<b>6.535.072</b>
Produits financiers récurrents		75	5.607.198	6.535.072
Produits des immobilisations financières		750	5.400.000	6.459.793
Produits des actifs circulants		751	148.729	
Autres produits financiers	6.11	752/9	58.469	75.279
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>355.911</b>	<b>106.821</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	83.765	106.821
Charges des dettes		650	28.671	29.160
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	55.095	77.661
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	272.146	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>6.788.361</b>	<b>8.690.140</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>357.344</b>	<b>712.330</b>
Impôts		670/3	436.051	746.850
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	78.706	34.520
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>6.431.016</b>	<b>7.977.810</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>6.431.016</b>	<b>7.977.810</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>7.910.274</b>	<b>8.494.348</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	6.431.016	7.977.810
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	1.479.258	516.538
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2	<b>321.551</b>	<b>398.890</b>
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	321.551	398.890
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) 14	<b>2.685.523</b>	<b>1.479.258</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7	<b>4.903.200</b>	<b>6.616.200</b>
Rémunération du capital	694	4.903.200	6.616.200
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	1.260.146
8022	29.628	
8032		
8042		
8052	1.289.774	
8122P	XXXXXXXXXXX	1.114.649
8072	65.218	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	1.179.867	
211	109.907	

N°	BE 0425.609.373	C 6.2.4
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>GOODWILL</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8053P	XXXXXXXXXXXX	<b>1.985.321</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8053	<b>1.985.321</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8123P	XXXXXXXXXXXX	<b>1.985.321</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8123	<b>1.985.321</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	212		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	<b>199.582</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	18.178	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>217.760</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXX	<b>171.647</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	11.911	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>183.558</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b>34.203</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>133.848</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173	80.223	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>53.626</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>98.699</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	9.780	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	80.223	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>28.256</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>25.369</b>	

N°	BE 0425.609.373	C 6.3.5
----	-----------------	---------

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	131.037

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 2.768

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8185

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8195 133.805

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8245

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325P XXXXXXXXXXXX 112.457

**Mutations de l'exercice**

Actés

8275 14.924

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8315

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325 127.382

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

26 6.424

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	<b>24.268.353</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	<b>24.268.353</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	<b>3.531.984</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451	<b>3.531.984</b>	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	<b>148.736</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471	255.646	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521	<b>404.382</b>	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	280	<b><u>27.395.955</u></b>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	XXXXXXXXXX	<b>5.951.117</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581	251.763	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601	16.500	
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281	<b><u>6.186.380</u></b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651	<b><u>268.263</u></b>	

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Plus-values au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**
**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU**
**TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>50</b>
8583		
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	<b>50</b>	
8653		

N°	BE 0425.609.373	C 6.5.1
----	-----------------	---------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>ZETES</b> BE 0408.425.626 Société anonyme Rue de Strasbourg 3 1130 Haren <b>BELGIQUE</b>	nominatives	170.827	100		31-03-2020	EUR	17.950.735	-1.016.883
<b>ZETES FASTRACE</b> BE 0464.924.859 Société anonyme Rue de Strasbourg 3 1130 Haren <b>BELGIQUE</b>	nominatives	2.124	34,03	41,9	31-03-2020	EUR	563.728	106.748
<b>ZETES TECHNOLOGIES</b> BE 0447.856.423 Société anonyme Rue de Strasbourg 3 1130 Haren <b>BELGIQUE</b>	nominatives	1.249	49,96	0,04	31-03-2020	EUR	54.424	32.049
<b>ZETES (FRANCE)</b> FR87387739774 Société anonyme Bâtiment Einstein-rue Georges Besse 17/19 91160 ANTONY <b>FRANCE</b>	nominatives	27.470	100		31-03-2020	EUR	-2.147.286	-649.072
<b>ZTS LDA</b> PT504219197 Pas de forme juridique Alameda Antonio Sergio 7 2799532 LINDA-A-VELHA <b>PORTUGAL</b>	nominatives	2	100		31-03-2020	EUR	5.299.716	1.418.084

N°	BE 0425.609.373							C 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	---------

<b>BUROTICA</b> PT501178503 Société anonyme Alameda Antonio Sergio 7 2799532 LINDA-A-VELHA <b>PORTUGAL</b>	nominatives (million)	10	50	50	31-03-2020	EUR	10.588.028	2.836.679
<b>ZETES INTERNATIONAL GMBH</b> DE813237757 Pas de forme juridique Flughafenstrasse 52B 22335 HAMBURG <b>ALLEMAGNE</b>	nominatives	4	100		31-03-2020	EUR	-521.724	-2.420
<b>ZETES SRL</b> IT05074800961 Pas de forme juridique Lungobisagno Dalmazia 71/16 16141 GENOVA <b>ITALIE</b>	nominatives	10	10	90	31-03-2020	EUR	88.656	526
<b>ZETES INDUSTRIES (ISRAEL) LTD</b> Pas de forme juridique Haamal street 11 4809239 Rosh Haayin <b>ISRAEL</b>	nominatives	1.000	100		31-03-2020	ILS	6.786.806	1.149.706
<b>ZETES HOLDING GMBH</b> Pas de forme juridique Waldstrasse 23 63128 DIETZENBACH <b>ALLEMAGNE</b>	nominatives.	2	100		31-03-2020	EUR	10.744.534	-1.593
<b>ZETES COTE IVOIRE</b> Société privée à responsabilité limitée ABIDJAN, 17BP 319 Abidjan 01 <b>COTE D'IVOIRE</b>	nominatives	190	10	90	31-03-2020	XOF	3.683.575.479	790.853.339
<b>RFIDEA</b> BE 0479.325.104 Société anonyme Rue des Chasseurs Ardennais (WSL Liège Science P 5 4031 Angleur <b>BELGIQUE</b>	nominatives	2.860	1	99	31-03-2020	EUR	1.293.031	34.669

N°	BE 0425.609.373						C 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

<b>ZETES GAMBIA LTD</b> Pas de forme juridique Ecowas Avenue Banjul <b>GAMBIE</b>	nominatives	1	10	90	31-03-2020	GMD	-9.988.089	194.986
<b>JB BELGIUM BVBA</b> BE 0828.190.552 Société privée à responsabilité limitée Villalaan 13 1601 Ruisbroek (Brabant Flamand) <b>BELGIQUE</b>	nominatives	100	100		31-03-2020	EUR	-55.226	-2.537
<b>DATAFANGST SVENSKA AB</b> Pas de forme juridique Brannogatan 9B 21124 Malmo <b>SUEDE</b>	Nominatives	1.000	100		31-03-2020	SEK	1.743.336	-51.715

N°	BE 0425.609.373	C 6.6
----	-----------------	-------

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689	<b>3.000.000</b>	<b>3.000.000</b>

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Exercice
118.022

N°	BE 0425.609.373	C 6.7.1
----	-----------------	---------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	51.676.218
100	51.676.218	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	51.676.218	5.345.984
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

N°	BE 0425.609.373	C 6.9
----	-----------------	-------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	99.345
450	
9076	
9077	662.431

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer	
Produits à reporter	
Compte à régulariser	

Exercice
25.088
304.318
7.867



## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change

Autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	57.391	73.635
	1.078	1.643
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>		
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>		
6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>		
6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
<b>Autres charges financières</b>		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
<b>Provisions à caractère financier</b>		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>		
Frais bancaires		
	30.194	35.255
Différence de change		
	24.901	42.406

N°	BE 0425.609.373	C 6.12
----	-----------------	--------

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

**PRODUITS NON RÉCURRENTS**

**Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres produits d'exploitation non récurrents

**Produits financiers non récurrents**

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres produits financiers non récurrents

**CHARGES NON RÉCURRENTES**

**Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres charges d'exploitation non récurrentes  
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

**Charges financières non récurrentes**

Réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres charges financières non récurrentes  
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	<b>272.146</b>	
66A		
660		
6620		
6630		
664/7		
6690		
66B	<b>272.146</b>	
661	272.146	
6621		
6631		
668		
6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT

RVENUS BREVETS

DNA

Codes	Exercice
9134	<b>404.849</b>
9135	414.014
9136	9.164
9137	
9138	<b>31.202</b>
9139	31.202
9140	
	5.400.000
	226.895
	159.685

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	631.653	701.118
9146	991.557	1.332.892
9147	857.089	706.413
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	20.080.000
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS**

Exercice

N°	BE 0425.609.373	C 6.15
----	-----------------	--------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

**ENTREPRISES ASSOCIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	<b>33.582.335</b>	<b>33.602.718</b>
280	27.395.955	27.651.601
9271	1.000.000	1.000.000
9281	5.186.380	4.951.117
9291	<b>31.233.926</b>	<b>30.216.197</b>
9301	779.895	1.005.421
9311	30.454.031	29.210.776
9321		
9331		
9341		
9351	<b>5.061.605</b>	<b>6.719.283</b>
9361		
9371	5.061.605	6.719.283
9381	13.583.689	13.189.859
9391		
9401		
9421	5.400.000	6.459.793
9431	148.729	
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0425.609.373	C 6.15
----	-----------------	--------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

N°	BE 0425.609.373	C 6.16
----	-----------------	--------

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

#### Garanties constituées en leur faveur

#### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

#### Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	984.375
9504	

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	45.750
95061	
95062	
95063	7.125
95081	
95082	
95083	

## Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0425.609.373	C 6.18.1
----	-----------------	----------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés  
Par décision de l'AGO 11/06/2019 il a été décidé de faire usage de l'exemption de consolidation(exercices comptables 2020 et 2021) conformément à l'article 113§2 du CS étant donné que la société et toutes ses filiales sont comprises dans les comptes consolidés établis par notre société mère  
PANASONIC CORPORATIO,. société de droit japonais.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

PANASONIC CORPORATION

OAZA Kadoma 1006

Kadoma-Shi Osaka

JAPON

### Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

PANASONIC CORPORATION

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

JP

1006 OAZA Kadoma

Kadoma-Shi Osaka

JAPON

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

PANASONIC CORPORATION

1006 OAZA Kadoma

Kadoma-Shi Osaka

JAPON

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0425.609.373	C 6.18.2
----	-----------------	----------

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	<b>99.186</b>
95071	
95072	
95073	7.125
9509	
95091	
95092	3.217
95093	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

## Règles d'évaluation

### REGLES D'EVALUATION

#### Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

#### Actifs immobilisés

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais d'augmentation du capital : amortissements en 5 ans.

#### Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice

Amortissements actés pendant l'exercice : 20 - 33 %

#### Immobilisations corporelles

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice

Installations, machines et outillage : 25 - 33 %

Mobilier et matériel de bureau : 20 - 33 %

Autres immobilisations corporelles : 20 - 25 %

#### Immobilisations financières - participations

Les participations sont enregistrées à leur valeur nominale. Lorsque leur récupérabilité est jugée compromise, notamment en raison de la situation financière du débiteur, ces immobilisations font l'objet d'une réduction de valeur appropriée.

#### Stocks

Marchandises : Évalués au PMP

#### Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont comptabilisés de la même façon que les participations et autres titres de portefeuille. Les titres cotés en bourse ou négociés en vente publique sont en principe évalués au cours de bourse pour autant que leur marché soit significatif. Si ces titres sont non cotés ou que leur marché est jugé non significatif, ils sont estimés par rapport à l'actif net comptable.

#### Créances à plus d'un an et à un an au plus, valeurs disponibles

Elles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une réduction de valeur appropriée pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus (cfr immobilisations financières - créances).

#### Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions antérieurement constituées ou à constituer. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

#### Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Comptes de régularisation

A la clôture de chaque exercice, les charges à reporter ou à imputer et les produits acquis ou à reporter sont enregistrés dans les comptes de régularisation.

#### Conversion des devises étrangères

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties en € à un taux de change moyen voisin du taux de change en vigueur au moment où la transaction s'est déroulée. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date du bilan sont convertis en € au cours du change des devises étrangères en vigueur à cette date. Tous les profits et pertes de change résultant de cette conversion et du règlement des transactions sont constatés dans le compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires, libellés en devises étrangères et comptabilisés à leur coût historique, sont convertis en € au cours du change des devises étrangères en vigueur à la date de la transaction.

#### Composition du capital

PANASONIC HOLDING NETHERLANDS			4.068.489	76,10 %
ZEPHIR CORPORATION	1.277.495	23,90 %		
<b>Total</b>		<b>5.345.984</b>	<b>100 %</b>	

#### Capital autorisé :

Le Conseil d'administration est expressément autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de cinquante-et-un millions six cent septante-six mille deux cent dix-huit euros trente-quatre cents (€ 51.676.218,34-) aux dates et suivant les modalités à fixer par lui, conformément à l'article 603 du Code des Sociétés. Dans les mêmes conditions, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations convertibles ou des droits de souscription.

Cette autorisation est conférée pour une durée de cinq ans à dater de la publication aux Annexes au Moniteur belge du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du huit juin deux mille seize.

N°	BE 0425.609.373		C 6.20
----	-----------------	--	--------

## Autres informations à communiquer dans l'annexe

La société Zetes Industries détient une participation de 1,2M€ ainsi qu'une créance de 1,5M€ sur une société liée qui présente des fonds propres négatifs.

Elle détient également une créance de 0,2M€ sur une autre société liée qui présente également des fonds propres négatifs.

Sur base des business plans des cinq prochaines années et/ou d'une analyse des free cash flows, le management a conclu que la juste valeur dépasse toujours la valeur comptable. Dès lors, le management a décidé qu'aucune réduction de valeur ne devait être comptabilisée. Il est évident que cette analyse repose sur des hypothèses qui devront se réaliser dans le futur. Nous sommes confiants que ces hypothèses sont réalistes.

# Zetes Industries SA

Siège social: Da Vinci Science Park  
Rue de Strasbourg, 3  
1130 Bruxelles

RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise  
0425.609.373

## Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2020.

Le présent rapport du Conseil d'Administration, les comptes annuels arrêtés en date du 31 mars 2020 et leurs annexes sont ici présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour examen et ratification.

### 1. Préambule

Comme toutes les sociétés du Groupe Zetes, Zetes Industries SA est entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Japonais Panasonic le 1<sup>er</sup> avril 2017.

### 2. Présentation résumée du compte de résultats au 31 mars 2020

L'exercice se clôture par un bénéfice de €6.431.016 contre un bénéfice de €7.977.810 au 31 mars 2019.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées.

	31/03/2020	31/03/2019	Variance
<b>REVENUE</b>	<b>8.629.726</b>	<b>9.591.638</b>	<b>-10%</b>
Approvisionnements	-355.547	-343.092	4%
Services et Bien Divers	-3.551.379	-3.736.656	-5%
Rémunérations	-2.896.428	-3.099.610	-7%
Amortissements et réductions de valeur	-284.900	-145.189	96%
Autres charges d'exploitation	-4.398	-5201	-15%
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>1.537.074</b>	<b>2.261.889</b>	<b>-32%</b>
Produits financiers	5.607.198	6.535.072	-14%
Charges financiers	-355.911	-106.821	233%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5.251.287</b>	<b>6.428.251</b>	<b>-18%</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>6.788.361</b>	<b>8.690.140</b>	<b>-22%</b>
Impôts	-357.344	-712.330	-50%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6.431.017</b>	<b>7.977.810</b>	<b>-19%</b>

### 3. Commentaire des comptes annuels

L'exercice 2019 se clôture par un bénéfice avant impôts de €6.788.361. Après impôts, le résultat net s'élève à €6.431.017. Le chiffre d'affaires à base comparable connaît une diminution de l'ordre de 10% par rapport à 2018. Les dépenses d'exploitation sont en baisse sensible.

Zetes Industries a bénéficié du versement de dividendes intermédiaires par ses filiales pour un montant de €5.400.000.

C'est principalement la prise en compte de ces revenus déjà taxés qui explique le niveau de taxation de la société.

#### 4. Recherche et Développement

Dans le Goods ID, le département "MCL" de la société effectue des développements. Ceux-ci sont destinés à l'élaboration de produits software pour l'informatique mobile. Lorsque cela s'avère possible, ces développements font l'objet de demandes de brevets.

D'une manière générale, Zetes procède à une évaluation prudente de la rentabilité des développements. Si la société a décidé de ne pas procéder à la capitalisation de ces développements, ceux-ci n'en restent pas moins fondamentaux dans la capacité qu'a Zetes Industries à délivrer les bonnes solutions à ses clients; ils peuvent être considérés comme un avantage compétitif.

#### 5. Participations / succursales

Il n'y a pas de nouvelles participations à reporter. En 2019, la structure du groupe a été simplifiée par les actions suivantes :

- Liquidation des entreprises dormantes : Peak Technologies (UK) et Zetes Accuscan (UK)
- Zetes BV (NL) a absorbé l'entreprise dormante RASW (NL)

En 2020, on continue à chercher des moyens à simplifier la structure de notre groupe.

#### 6. Gestion des risques et incertitudes, instruments financiers

6.1 Risque de change: des contrats de change forward pour couvrir les achats ou les revenus en devises sont conclus lorsque le montant concerné est significatif;

6.2 Risque de prix: le risque de prix est couvert par des accords avec les principaux clients et fournisseurs; les révisions de prix sont contractuellement prévues ;

6.3 Risque de crédit: le risque de crédit est réduit, l'essentiel des transactions étant intra-groupe. La balance âgée «clients» est saine;

6.4 Risque de liquidité et de trésorerie: les fonds propres se situent à un niveau élevé pour assurer son rôle de société détentrice de participations.

## 7. Energie et gestion environnementale

Les déchets d'emballage sont systématiquement triés à des fins de recyclage par des sociétés spécialisées. Dans le cadre de certains déploiements massifs, des mesures spécifiques sont prises afin d'éviter les problèmes éventuels directement chez Zetes et non chez le client.

La société veille à orienter ses employés bénéficiant d'un véhicule de société vers des véhicules moins polluants.

## 8. Perspectives

En 2020, nous sommes confrontés à la crise sanitaire liée au COVID-19 qui aura un impact important sur la plupart des secteurs. La durée et l'intensité de cette crise ne peuvent être correctement estimées pour le moment, cependant, nous sommes confiants et la société pense avoir les moyens et les bonnes ressources pour surmonter cette crise. Le niveau d'activité est actuellement sous contrôle et des nouvelles opportunités s'ouvrent pour Zetes en nous concentrant sur les secteurs actifs, confirmant que Zetes est un partenaire clé pour ses clients et continuera de l'être à l'avenir. De plus, la bonne gestion du fonds de roulement limite l'exposition au risque auquel nous sommes actuellement confrontés ; aucun problème majeur de liquidité n'est attendu dans un avenir proche. En conséquence, un changement de méthode comptable n'est pas jugé nécessaire.

## 9. Evénements survenus après la clôture du 31 mars 2020

Aucun événement n'est survenu après la clôture de l'exercice.

## 10. Rapport de gestion et comptes consolidés

L'article 3:26 du Code des sociétés prévoit qu'une société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion sur les comptes consolidés si elle est elle-même filiale d'une société-mère qui établit, fait contrôler et publie des comptes consolidés et un rapport de gestion sur les comptes consolidés. Conformément à l'article 3:26 du Code des sociétés, l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019 avait décidé de renouveler cette exemption pour une période de deux ans, applicable aux comptes annuels 2019 (31/03/2020) et 2020 (31/03/2021).

## 11. Proposition d'affectation des résultats

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée de verser un dividende au titre de l'exercice 2019 de €4.903.200. Le paiement interviendra lorsque la crise covid-19 sera maîtrisée et que la visibilité économique sera meilleure.

Par la présente, nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires les comptes annuels qui reflètent d'une manière fidèle et sincère les différentes activités de la société durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2020.

Nous demandons également à l'Assemblée Générale Ordinaire de bien vouloir nous accorder la décharge pour l'accomplissement de notre mandat et notre gestion pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2020.

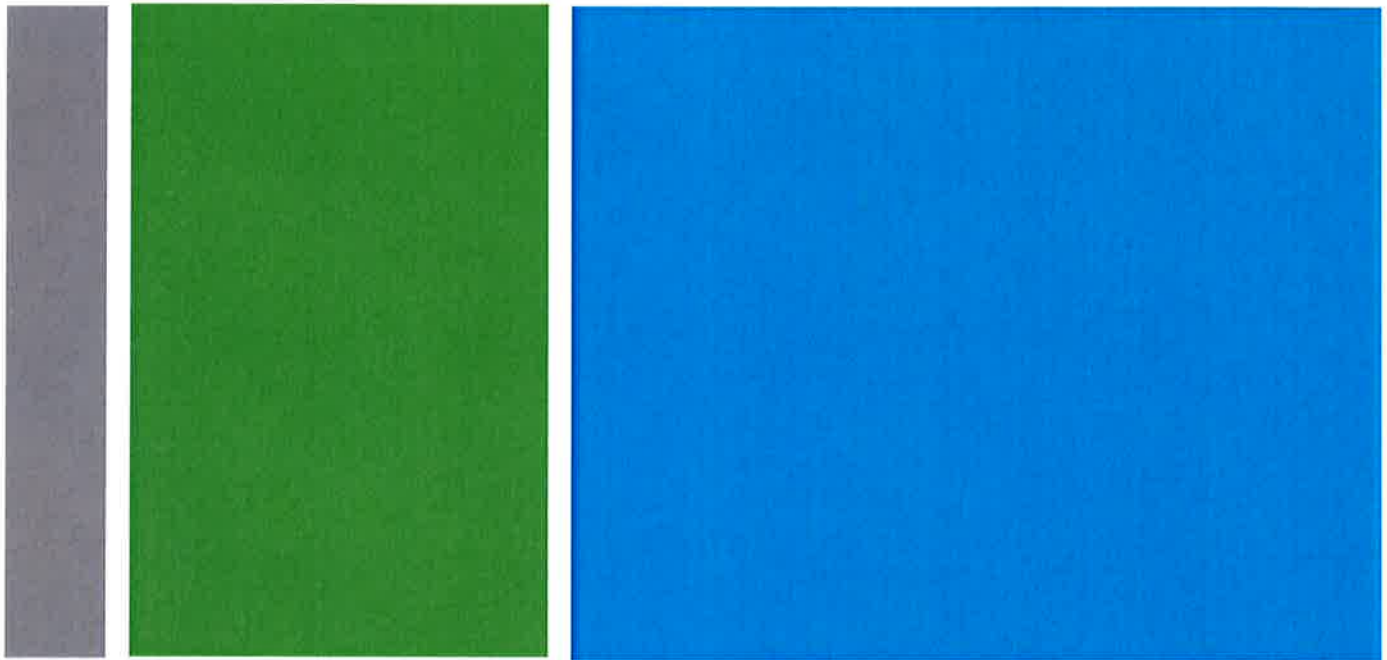
Bruxelles, le 27 mai 2020

Pour le Conseil d'Administration,

A. Wirtz

O. Kamo

P. Lambert



# ZETES INDUSTRIES SA

Rapport du commissaire

31 mars 2020

**THE POWER OF BEING UNDERSTOOD**  
AUDIT | TAX | CONSULTING



# ZETES INDUSTRIES SA

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Zetes Industries Sa (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2018, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Zetes Industries durant vingt-neuf exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 mars 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 69.412.220,71 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 6.431.016,25.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date,

conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Observation

Sans remettre en cause notre opinion, nous renvoyons à l'annexe C.6.20 des comptes annuels dans laquelle l'organe d'administration expose les raisons qui l'ont conduit à maintenir la valeur comptable d'une participation et de deux créances sur des sociétés liées présentant des capitaux propres négatifs.

### **Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version en cours de révision) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du Code des sociétés et des associations,

Zaventem, le 11 juin 2020



RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SC  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR  
GERT VAN LEEMPUT, ASSOCIÉ

N°	BE 0425.609.373	C 10
----	-----------------	------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

---

### Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	23,4	16,8	6,6
Temps partiel	1002	4,2	2,7	1,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	27,1	19,4	7,7
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	39.604	29.480	10.124
Temps partiel	1012	1.951		1.951
Total	1013	41.555	29.480	12.075
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	2.017.485		
Temps partiel	1022	878.944		
Total	1023	2.896.428	2.071.630	824.798
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	27,1	22	5,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	41.275	33.072	8.203
Frais de personnel	1023	3.099.610	2.554.940	544.670
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0425.609.373	C 10
----	-----------------	------

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**

**A la date de clôture de l'exercice**

**Nombre de travailleurs**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

- Hommes
  - de niveau primaire
  - de niveau secondaire
  - de niveau supérieur non universitaire
  - de niveau universitaire
- Femmes
  - de niveau primaire
  - de niveau secondaire
  - de niveau supérieur non universitaire
  - de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

- Personnel de direction
- Employés
- Ouvriers
- Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	24	5	28,5
110	24	5	28,5
111			
112			
113			
120	17	3	19,9
1200			
1201	2		2
1202	9		9
1203	6	3	8,9
121	7	2	8,6
1210			
1211			
1212	1		1
1213	6	2	7,6
130			
134	24	5	28,5
132			
133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

**Au cours de l'exercice**

- Nombre moyen de personnes occupées
- Nombre d'heures effectivement prestées
- Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

**Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	7	1	7,9
210	6	1	6,9
211			
212			
213	1		1

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	6	1	6,9
310	5	1	5,9
311			
312			
313	1		1
340			
341			
342	3		3
343	3	1	3,9
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	2	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	7	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	2.465	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	232	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	2.233	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	2
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	11
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	610
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	